

Ronde de Carmoulin

Val d'Azun



Profitez des ambiances bucoliques de la "ronde de Carmoulin", entre pistes pastorales, petites routes tranquilles et sentiers parmi les prairies de fauche, vous découvrirez de jolies vues sur la vallée et les sommets avoisinants.

L'itinéraire vous mènera à travers des chemins et petites routes parsemés de trésors, de points de vue superbes sur la vallée et les majestueux pics environnants tels que le Pic du Midi de Bigorre, le Pic du Midi d'Arrens et le Cabalirros.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 1 h 30

Longueur : 5.0 km

Dénivelé positif : 151 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire, Point de vue et paysages

Accessibilité : Chien autorisé en laisse, En famille, Itinéraire praticable en toute saison

Itinéraire

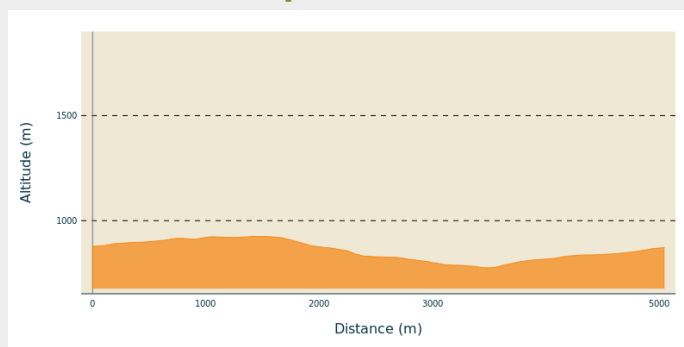
Départ : Rue de la Mairie, Arcizans-Dessus

Arrivée : Rue de la Mairie, Arcizans-Dessus

Balisage :  PR

Communes : 1. Arcizans-Dessus
2. Arras-en-Lavedan

Profil altimétrique



Altitude min 776 m Altitude max 925 m

1. Départ de la place de la mairie d'Arcizans-Dessus, descendre jusqu'au croisement, tournez à gauche puis à droite (balisage GR de pays jaune et rouge).
2. Emprunter le chemin de Boulens. Après la dernière maison, le goudron cède la place à une jolie piste pastorale. Elle circule entre bosquets, granges et prairies de fauches, offrant de ci- de-là de belles vue sur la vallée. Au bout de la piste, franchir une barrière (zone pastorale, bien la refermer).
3. A l'intersection suivante, descendre à droite (laisser le chemin du col de Liar). Suivre le chemin qui débouche un peu plus loin sur la petite route goudronnée du col d'Arras.
4. Tourner à droite pour emprunter la route (peu circulée). Au carrefour suivant, poursuivre en face sur la route et la suivre sur un bon kilomètre.
5. 100 m avant la jonction avec la route principale de la vallée, quitter la route pour prendre à droite le sentier qui monte entre des murets. Un peu plus haut, le chemin emprunte une passerelle au-dessus d'une conduite forcée puis débouche dans une prairie. Le sentier se fait plus discret et longe une grange et une ancienne demeure bigourdane. Remarquez à droite, un peu à l'écart du sentier le petit moulin à eau. Peu après avoir dépassé ces anciennes bâtisses, quitter le large chemin pour la petite sente qui grimpe sur votre droite, et rejoint rapidement une passerelle qui enjambe un petit canal.
6. La passerelle débouche sur une petite route goudronnée que l'on suit à gauche pour revenir au village. A la première intersection du village tourner à droite puis à gauche pour retrouver la mairie.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Chien autorisé

Sur cet itinéraire, les chiens sont autorisés mais doivent être tenus en laisse.

Recommandations

- Période conseillée :

Itinéraire praticable en toute saison.

- Troupeaux :

Une partie de l'itinéraire traverse des zones pastorales où certains troupeaux pâturent librement. Penser à bien refermer les barrières derrière soi et de tenir les chiens en laisse.

- Respect des propriétés privées :

Les granges et leurs prairies attenantes sont des propriétés privées, merci de ne pas pénétrer dans les parcelles et de rester sur les chemins.

- A savoir :

L'itinéraire emprunte quelques tronçons de voies goudronnées, mais très peu circulées et plutôt bucoliques.

Comment venir ?

Parking conseillé

Rue de la Mairie, Arcizans-Dessus (nombre de places de parking limité)

Accessibilité



Chien autorisé en laisse



En famille



Itinéraire praticable en toute saison

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme et Maison du Parc national d'Arrens-Marsous

1 Place du Val d'Azun, 65400 ARRENS-MARSOUS

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : 05 62 97 49 49

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/val-d-azun>

